



Les membres du conseil d'école

Monsieur Bruno LASSAUX, Proviseur.

Madame Brigitte MICHEL, Directrice de l'Ecole Primaire.

Monsieur Stéphane ROCQUE, Directeur Administratif et Financier

Madame Pascale POUZOULET, Inspectrice de l'Education Nationale en résidence

à Dakar-excusée

Les enseignants

Mesdames Nathalie COULOUBALY, Catherine DUBOIS, Christelle PORIAU, Adeline MENSAH, Marie MACIRE, Agnès ORCEL, Aurélia MERCE, Estelle MACQUART, Ayem OUASLI, Leïla GATTI, Hanane HOBALLAH

Monsieur Blaise BAXEN

Absent excusé: Monsieur Guillaume ROGIER

Absente non excusée : Madame Laurence CARON

Les représentants des parents d'élèves présents

Mesdames Sophie BRENDEL, Emerentine HATTI, Assia KAMARA, Fatma MAHJOUB, Judith CATTAN - POIRIER, Aisha MOHAMED SALEM, Mayna CHEVARIN, Ana COLORADO.

Monsieur Isselmou SIDOUMOU.

Absente excusée : Madame Léonie VAN ROOYEN

<u>Absents non excusés</u>: Messieurs Ely BETTAR, Abderrahim DIDI, Riad LAZREQ, Ali THIAM et mesdames Béatrice CHAMY, Djeinaba DIOP, Soukeyna DIOP, Soukeye ESTIENNE, Mariam KANE, Marie KOTSCHOUBEY, Maria LEONE

Ordre du jour

- 1. Approbation du PV du conseil d'école du 12 novembre 2015.
- 2. Présentation du calendrier de l'année scolaire 2016 2017.
- 3. Point à mi-parcours sur les projets pédagogiques de l'école.
- 4. Informations sur les nouveaux programmes cycles 2 et 3.
- 5. Questions diverses.

La Directrice

Le Secrétaire de Séance

Brigitte MICHEL

Judith CATTAN - POIRIER





1. Approbation du PV du conseil d'école du 12 novembre 2015

Le PV du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du calendrier de l'année scolaire 2016 – 2017

Monsieur le proviseur présente le calendrier pour l'année scolaire 2016-2017 qui prend en compte tous les critères imposés :

L'objectif est de construire un calendrier équilibré :

36 semaines réparties sur 180 jours de classe avec 936 heures devant élèves (l'école travaillant 26 heures par semaine dans le cadre du renforcement des langues vivantes anglais et arabe). 7 semaines de classe et 2 semaines de congés.

Le calendrier discuté en conseil d'école sera adopté mercredi 17 février en conseil d'établissement. C'est l'AEFE qui validera définitivement le calendrier.

La proposition de calendrier est présentée :

- Pré-rentrée enseignants le 31 août
- Entrée des élèves le 1er septembre
- Fin des classes le 30 juin

Pour information, le calendrier de Dakar propose une autre répartition avec un arrêt des cours le 7 juillet.

Ce calendrier comporterait 2 fêtes musulmanes, 2 fêtes chrétiennes, 1 fête laïque et 1 fête nationale.

- Tabaski le 12 septembre
- Hégire le 6 novembre
- Armistice le 11 novembre
- Fête nationale le 28 novembre
- Lundi de Pâques le 17 avril
- Pentecôte le 5 juin

Pour permettre une fin des cours le 30 juin, trois samedis matins seraient travaillés dans l'année les 17 septembre, 6 décembre et le 10 juin.

Un parent propose de faire travailler les enfants de 15h à 17h à la place du samedi. La directrice explique qu'il n'est pas autorisé de dépasser 6 heures de cours par jour à l'école primaire.

Un parent demande si on ne peut pas réduire la durée des petites vacances et faire la rentrée vers le 8 septembre. La directrice précise que le calendrier doit être uniformisé sur toute la zone de l'Afrique de l'ouest pour permettre aux stages de formation continue des enseignants de se dérouler. Le proviseur rajoute que les dates de rentrée des classes sont fixées selon les hémisphères nord et sud.

Cette proposition de calendrier reçoit un avis favorable de l'ensemble du conseil d'école, ce calendrier sera soumis au vote lors du conseil d'établissement.





3. Point à mi-parcours sur les projets pédagogiques de l'école.

Avant de présenter le bilan des actions, la directrice fait un point sur l'articulation des différents projets dans un établissement. Il est rappelé que <u>le projet d'établissement</u> est construit et rédigé avec l'ensemble des enseignants. Il prend en compte, la politique pédagogique de l'AEFE, les programmes de l'éducation nationale française et la réalité du contexte local (enseignement des langues, adaptation des programmes en histoire et géographie).

Le projet d'école propre aux classes du primaire est travaillé en cohérence avec le projet d'établissement. Les axes prioritaires dégagés (promouvoir la réussite scolaire, citoyenneté, élève acteur de son environnement et rayonnement culturel) sont les mêmes pour le projet d'école et le projet d'établissement. Seules les actions menées dans ces cadres sont différentes pour le premier et le second degré. Toutes les actions visent à une meilleure réussite des élèves. Notre projet d'établissement a été rédigé en 2011/2012. Il a été revu, analysé et amendé en 2014 et 2015.

Le proviseur ajoute que le nouveau projet d'établissement sera rédigé en 2016 et prendra en compte les nouveaux programmes.

La directrice présente le bilan des actions à mi-parcours à l'aide d'un diaporama.

Vivre ensemble à travers les contes mauritaniens: Les élèves de l'école ont assisté à un spectacle d'ombres et lumières « petites ombres noires » présenté par le conteur Mamadou Sall. Ce spectacle a traité du racisme, de la différence, du respect de soi et des autres. Ensuite huit classes ont bénéficié d'ateliers d'écriture (10h par classe pour les quatre classes de maternelle, le CPA et les trois CM1). L'aboutissement de ces travaux d'écritures, de mise en mots, de chorégraphies et de chants sera présenté les 18 et 19 février.

La grande lessive : La première exposition de travaux d'élèves portant sur le thème «pagnes et palabres» a permis à un grand nombre de parents d'admirer des travaux de qualité.

La fresque planétaire : Cette action est à destination des trois classes de CM2. L'enseignante de CM2 explique que les élèves seront amenés à placer les différentes planètes du système solaire en 3D dans plusieurs lieux de l'établissement.

Le projet astronomie : Le projet est en cours. Plusieurs soirées d'observations sont prévues. Cette action est en direction des élèves de CM2.

Les trois actions suivantes sont en cours de réalisation : la petite balle jaune, le cross mercredi 17 février et l'aménagement de la cour de maternelle : coin jardin, coin eau, coin d'ombre, fresque murale. Le bilan sera présenté lors du prochain conseil d'école.

L'action pédagogique pilote, le sténopé, sera également finalisée en juin. Un livret comportant photos et légendes sera réalisé par les élèves.





Un parent souhaite savoir si les travaux autour des contes seront présentés aux parents. La directrice explique qu'il ne s'agit pas d'un spectacle, mais de la finalisation d'ateliers d'écriture. Les représentations de chaque classe seront filmées et un DVD sera proposé aux parents.

4. <u>Informations sur les nouveaux programmes cycles 2 et 3.</u>

La directrice, en préambule, rappelle que les programmes du cycle 1 (toutes les classes de la maternelle) sont mis en place depuis la rentrée.

Le livret de réussite et de progrès qui se substitue au livret d'évaluation trimestriel a été élaboré par l'équipe du cycle 1. Il a été remis individuellement à chaque famille en janvier 2016. Ce livret existe également en version numérique afin que les parents puissent le consulter.

La directrice souligne l'engagement et le travail menés par les enseignants de maternelle. Elle remercie également madame Caroline Saunois, secrétaire du 1^{er} degré, pour la qualité du livret de cycle 1 (saisie des textes, images, illustration, numérisation).

Une présentation sous forme de diaporama rappelle les grands objectifs de cette réforme et présente l'avancée de travaux sur la mise en œuvre des nouveaux programmes pour le cycle 2 (classes de CP, CE1, CE2) et le cycle 3 (classes de CM1, CM2, 6°). Tout devant être finalisé à la rentrée 2016.

Extrait du diaporama :

Nouveaux programmes, nouvelles pratiques, nouveaux contenus

- Le numérique, préparer au monde de demain.
- La place de l'enseignement de l'oral est prépondérante.
- Le rythme des apprentissages, apprentissage «juste à temps».
- · Donner du sens aux apprentissages.
- Avoir des acquis solides à l'école, recentrer sur les fondamentaux.
- Faire un enfant compétent à travers l'acquisition des savoirs, savoir-faire, savoir-être.
- Les croisements entre les disciplines.
- L'évaluation des réussites.
- La relation avec les parents.

Le proviseur ajoute que le cycle 3 comportera la classe de 6°. L'organisation pédagogique sera nouvelle, avec révision des temps scolaires en 6°. La pluridisciplinarité sera mise en œuvre dans les classes de 6°.

Le livret de réussite et de progrès du cycle 1 et le nouveau livret pour le cycle 2, 3, 4 sont présentés aux parents. Ces documents suivront l'élève de la PS de maternelle jusqu'en 3^e.

Une réunion avec les parents des cycles 2 et 3 est prévue courant mai pour présenter le fonctionnement du livret et le contenu des nouveaux programmes.





5. Questions diverses

En préambule, les enseignants du 1^{er} degré ont rédigé une déclaration qu'ils souhaitent lire devant l'ensemble du conseil d'école.

L'équipe des enseignants souhaitait vous transmettre ces remarques :

D'abord vous rappeler comme l'a déjà fait la direction que le conseil d'école a pour vocation de régler des questions à caractère collectif et non pas des problématiques individuelles ou personnelles.

Cela doit se faire en rendez-vous entre parents et/ou enseignants et direction. Une instance d'une vingtaine de personnes n'a jamais eu pour vocation de statuer sur un souci de pratique pédagogique personnelle.

Nous voudrions que les parents relisent et prennent en compte les précédents comptes-rendus afin d'éviter de perdre temps et énergie de chacun.

Le conseil d'école doit être une instance positive ou chaque acteur participe à ce processus de coéducation.

Nous tenons à vous rappeler que nous travaillons tous avec le souci quotidien du bien-être, de l'épanouissement personnel et de la réussite de vos enfants et de nos élèves.

Des différends peuvent apparaitre mais doivent se régler personnellement. Nous vous rappelons que chaque année nous faisons l'objet de visites ou inspections de la part de nos supérieurs hiérarchiques. Il est de l'intérêt de tous de travailler dans un climat de confiance et de respect.

Nous sommes dans l'attente de sujets de réflexion pour améliorer avec vous les conditions de vie et de travail de nos élèves, ce pourrait être effectivement l'amélioration de l'aménagement de la cour, l'enrichissement du fond BCD...

Dans l'espoir d'une collaboration plus riche et positive...

Concernant la préparation du conseil d'école, la directrice explique qu'une réunion a été organisée le mardi 2 février 2016. Pour permettre aux parents d'être présents, deux réunions ont été calées le même jour, une à 12h et l'autre à 16h. Six parents sur les 18 élus ont assisté à ces réunions. Chaque point à l'ordre du jour de ce conseil d'école a fait l'objet d'échanges.

Il a été rappelé durant ces réunions de travail que les questions diverses devaient s'inscrire dans les domaines de compétences du conseil d'école et qu'en aucun cas des enseignants ou des classes ne devaient être citées.

La directrice et le proviseur s'étonnent du contenu de certaines questions ou remarques blessantes envers des enseignants. Un parent signale qu'elle a envoyé les questions diverses groupées et qu'elle a peut-être commis des erreurs. Elle ne savait pas si toutes les questions ou remarques concernaient le conseil d'école.

Le proviseur confirme qu'une question n'en est pas une, et que c'est une attaque directe envers un enseignant. Il est rappelé que le conseil d'école est une instance où parents et enseignants doivent collaborer dans le souci de la réussite des élèves.

Un parent signale que le délai a été court pour recevoir les questions, les traiter et les renvoyer à l'école. La directrice rappelle que la convocation a été envoyée deux semaines ouvrables avant la date du conseil d'école.





Un parent d'élève élu s'étonne du contenu d'une question dont elle n'a pas eu connaissance alors qu'elle est la déléguée de cette classe. Elle ne comprend pas pourquoi et comment cette question figure dans les questions diverses.

Un enseignant ajoute que les parents ont des temps de parole nécessaires avec les enseignants lors des réunions de rentrée, remise des livrets, réunions ponctuelles sur rendez-vous pour échanger et apporter des solutions à des difficultés rencontrées.

Une fois ces éclaircissements apportés, il a été répondu aux questions suivantes :

Question 1 - Dans le détail des bourses d'études octroyées, on prélève le transport alors que le transport ici à Nouakchott est assuré essentiellement par les parents !!

Le directeur administratif et financier de l'établissement répond que les bourses sont de 2 types : déductibles (en pourcentage), et non déductibles (versées aux familles). La prime de transport est versée si la famille n'a pas de véhicule.

Question 2 - Où en est- on avec le projet d'établissement ?

Il a été répondu à cette question, point 3 du compte-rendu.

Question 3 - Il manque cruellement d'ombre dans la cours de l'école, ne pensez-vous pas qu'il serait judicieux de choisir quelques emplacements stratégiques et en planter, hors projet d'établissement...

Question 4 - Mieux, pourquoi pas un projet de pépinière par les enfants avec tout l'aspect éducatif que cela entraîne (responsabilité, respect de la nature, etc...) et en fin d'année les mettre en vente (pour un prix symbolique) pour qu'ils puissent être replanté chez les enfants ou ailleurs... ?!

La directrice répond que le problème d'ombre est récurrent. Le projet pépinière est très intéressant, et peut être pris en charge dans le cadre des activités périscolaires.

Question 5 - il y a une inquiétude par rapport au niveau des enfants de CE1 (baisse de niveau) par rapport aux nouveaux programmes. Pourquoi il n'y aurait pas de système de tutorat mis en place les après-midis en parallèle avec les activités sportives, pour mettre à niveau les enfants en lecture, écriture et mathématiques ?

La directrice ne comprend pas le lien entre la baisse de niveau dans les classes de CE1 et la mise en place des nouveaux programmes qui ne sera effective qu'à la rentrée prochaine. Dans le cadre des activités périscolaires organisées par l'APELF, une aide aux devoirs pour les élèves ayant besoin de soutien pourrait être mis en place. Ceci est d'ailleurs étudié depuis deux ans.

Un parent souhaite aborder une question qui n'a pas été mise à l'ordre du jour. Il s'agit d'avoir un point sur l'avancée des travaux.

Le proviseur accepte de répondre.





Un nouvel appel d'offres a été lancé en fin d'année scolaire 2015. Trois entreprises ont été sélectionnées. Le marché a été scindé en 2 tranches : une ferme (finalisation du lycée et des abords) et une conditionnelle (le CDI et le bâtiment administratif). Pour le moment, la réhabilitation de l'école a été abandonnée faute de moyens. On attend à ce jour une réponse de l'AEFE concernant la proposition de l'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres de l'établissement. La fin des travaux serait prévue 9 à 11 mois après leurs reprises.

La directrice remercie l'ensemble des membres du conseil d'école et lève la séance à 19h50.